



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II
À S.E. M. GEORGES SANTER,
AMBASSADEUR DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
PRÈS LE SAINT-SIÈGE***

Jeudi 16 décembre 2004

Monsieur l'Ambassadeur, 1. Je suis heureux d'accueillir Votre Excellence en cette circonstance solennelle de la présentation des Lettres qui L'accréditent en qualité d'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Grand-Duché de Luxembourg près le Saint-Siège. Je vous remercie vivement, Monsieur l'Ambassadeur, du cordial message de salutations que vous m'avez adressé de la part de Son Altesse Royale le Grand-Duc Henri. Me souvenant avec plaisir de sa récente visite et toujours sensible à son attention délicate à l'égard du Siège apostolique, je vous saurais gré de Lui exprimer en retour mes vœux respectueux pour sa personne, pour la famille grand-ducale, ainsi que pour le peuple luxembourgeois. 2. En cette période de l'année où nos regards sont tournés vers le Prince de la Paix qui doit venir (cf. *Is* 9, 5), nous ressentons plus vivement les drames de la violence et de la guerre qui affectent tant de nos contemporains, et nous éprouvons l'impérieuse nécessité de construire un avenir de paix pour tous les hommes. Comme l'Église catholique l'a souvent rappelé, la paix et le développement vont de pair et, à l'heure de la mondialisation des échanges, les pays les plus riches ont donc une responsabilité particulière dans la construction de la paix. Les pays d'Europe, qui se sont associés, à l'origine, pour conjurer le recours à la guerre et pour établir les conditions d'une paix durable entre eux, forment aujourd'hui, au sein de l'Union européenne, un pôle politique et économique puissant qui a, lui aussi, un devoir particulier à l'égard du développement et de la paix. Loin de vouloir constituer seulement un îlot de paix et de prospérité qui serait clos sur lui-même et qui devrait se protéger des incursions extérieures, l'Europe doit continuer à se montrer ouverte et exemplaire. C'est en effet en partageant ses richesses, économiques, sociales, religieuses et culturelles, et en accueillant celles des autres, qu'elle assumera sa véritable mission. Je ne doute pas que votre pays, qui assurera prochainement la présidence de l'Union, travaille dans ce sens, en contribuant notamment à ce que le processus d'intégration actuellement à l'œuvre entre l'Ouest et l'Est du continent européen s'accompagne aussi d'un nécessaire dialogue et de l'intensification des échanges entre le Nord et le Sud de notre planète. 3. Votre pays, Monsieur l'Ambassadeur, est l'un des plus développés dans l'Europe d'aujourd'hui, et sa population jouit d'un très haut niveau de vie. Consciente de sa richesse et des responsabilités qu'elle implique, la société luxembourgeoise exerce pleinement son devoir de solidarité avec les pays plus pauvres, notamment dans le continent africain. J'invite vos concitoyens à rester accueillants aux étrangers, qui constituent une bonne part de la population du pays, et à s'efforcer également de nouer des liens de convivialité entre les différentes couches de la société, afin d'éviter les phénomènes de marginalisation

sociale qui, trop souvent, affectent aussi les sociétés les plus développées du monde contemporain.⁴ Je me réjouis de savoir que votre gouvernement a la volonté d'aider les familles en renforçant les structures d'assistance pour les enfants et qu'il a également décidé de maintenir les programmes d'enseignement religieux dans les écoles secondaires. En effet, les jeunes générations doivent bénéficier d'une formation solide pour se préparer à assumer leurs responsabilités dans la société de demain. Elles ont particulièrement besoin d'être motivées par des idéaux forts de liberté, de respect et de justice entre les personnes et les peuples, et de dignité pour tous, qui sont aussi les idéaux de la religion. En ayant une claire conscience des valeurs qui fondent leur histoire et leur culture, et en y puisant de nouveaux dynamismes, les jeunes pourront se tourner avec plus de confiance vers l'avenir et s'employer à le construire avec générosité et grandeur d'âme. Ils trouveront alors un sens véritablement altruiste à leur vie, bien plus épanouissant pour eux que la satisfaction immédiate de besoins matériels dans laquelle voudraient les enfermer une logique purement mercantile et une vision hédoniste de la destinée humaine. De même, pour les aider dans leur développement intégral, une telle formation favorisera leur vie intérieure et formera leur conscience, en vue de réaliser des choix conformes à la dignité des personnes.⁵ L'Église, qui ne cherche aucun avantage pour elle-même, a aussi pour mission de rappeler à nos sociétés l'invitation puissante de l'idéal évangélique. C'est pourquoi elle défend avec tant de conviction la valeur inaliénable de la vie humaine, de sa conception jusqu'à sa fin naturelle, ainsi que la grandeur du mariage entre l'homme et la femme comme base de la famille et de la société. C'est à ce titre qu'elle se permet d'intervenir dans les débats de société pour rappeler ce qui sert la noblesse de la dignité humaine et ce qui la blesse, parfois gravement, et pour inviter les gouvernements à mesurer l'importance des choix économiques, politiques et éthiques qu'ils engagent, afin de bâtir une société toujours plus humaine.⁶ Par votre intermédiaire, Monsieur l'Ambassadeur, je suis heureux de saluer Mgr Fernand Franck, Archevêque de Luxembourg, les prêtres, les diacres et tous les fidèles qui forment la communauté catholique du Grand Duché. Je sais qu'ils prennent avec cœur une part active à la vie du pays, s'efforçant de donner aux communautés chrétiennes un visage accueillant à tous et d'abord aux plus petits.⁷ Au moment où vous inaugurez votre noble mission auprès du Saint-Siège, je vous offre, Monsieur l'Ambassadeur, mes vœux cordiaux. Soyez assuré de toujours trouver auprès de mes collaborateurs un accueil courtois et une aide bienveillante. Sur Votre Excellence, sur sa famille et sur tous ses collaborateurs, ainsi que sur le peuple luxembourgeois, j'invoque de grand cœur l'abondance des Bénédictions

divines.

* *Insegnamenti di Giovanni Paolo II*, vol. XXVII, 2, p. 716-718.

L'Osservatore Romano 17.12.2004 p.5.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française 2005 n. 4 pp.4, 9.

La Documentation catholique 2005 n° 2328 p.56-58.

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana